

La lettre d'info du CIO

N°16 - novembre 2013

Formations et diplômes



SciencesPo.

• Le nouvel IEP de Saint Germain en Laye

Les universités de Cergy Pontoise (UCP) et Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) créent un nouvel IEP (Institut d'Études Politiques) qui ouvrira à la rentrée 2014 à Saint-Germain-en-Laye (78).

Ce 10^e IEP recrutera en 1^{ère} année (environ 100 étudiants) via le concours commun des IEP de province. Un accès en 2^e année sera possible (40 étudiants) ainsi qu'en 4^e année (concours propre).

Une formation généraliste en sciences sociales en 1^e et 2^e année sera complétée par une 3^e année entièrement consacrée à l'internationale.

Les deux dernières années seront professionnalisantes avec 4 spécialités au choix :

- économie-finance-gestion
- affaires publiques territoriales et régulation locale
- études européennes et affaires internationales
- politiques de communication et patrimoine

De plus, la 5^e année sera en double cursus en suivant l'une des 15 spécialités de master 2 sélectionnées par les universités fondatrices. L'étudiant se verra donc délivrer un double diplôme (IEP/master) en fin d'études.

Cet IEP sera très ouvert à l'international, avec une pratique soutenue des langues étrangères ainsi que l'accueil d'une centaine d'étudiants étrangers chaque année.

Un axe « recherche en sciences sociales du politique » sera également développé.

Source : ONISEP Picardie octobre 2013



• Polytechnique, ENS, Sorbonne : suivez leurs cours gratuitement

Grâce à la création de la plateforme FUN, les facs et grandes écoles françaises se mettent au Mooc (Massive open online course). Via cet outil, elles diffusent sur le Web, des cours pédagogiques conçus pour le plus grand nombre.

Extraits de l'article paru sur terraeco.net :

(...) Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a fixé un cap, au début du mois d'octobre : d'ici à 2017, 20% des cours des universités françaises seront en ligne. Ce même jour, il annonçait le lancement de la plateforme FUN – pour France Université Numérique – qui hébergera 20 Mooc conçus par des facultés et grandes écoles françaises.

Les inscriptions à ces cours sur Internet aux disciplines variées (santé, sciences humaines, juridique, management, sciences, etc.) sont ouvertes, mais il faudra attendre le début de l'année 2014 pour les suivre.

(...) Les cours durent de cinq à vingt minutes en moyenne, et les pointures qui les dispensent essaient d'être accessibles au plus grand nombre. Entre deux vidéos, des quiz, des QCM et des devoirs, permettent à « l'apprenant » (qui est plus souvent un employé fortement diplômé qu'un étudiant) de vérifier ses acquis. Il peut aussi échanger via des forums de discussion hébergés par les plateformes, avec le prof ou avec les autres inscrits. (...)

Pour en savoir + : lire l'article sur terraeco.net – et découvrir la plateforme FUN

Source : ONISEP Auvergne novembre 2013

Formations et diplômes (suite)



• Des grandes écoles à Nouville ?

Mi novembre, le directeur de la formation continue de Sciences Po Paris et la directrice exécutive de l'école de journalisme de l'établissement étaient en mission sur le territoire, pour étudier la faisabilité de la création d'une antenne de Sciences Po à Nouméa.

Dès mars prochain, ce sont les écoles d'ingénieurs Telecom ParisTech et des Mines qui réfléchiront à une implantation locale.

Sonia Backès, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, annonce d'ores et déjà que ce Campus grandes écoles proposera une formation continue et initiale « aux élus de collectivités publiques (...), à des journalistes et autres professionnels des médias qui souhaiteront une remise à niveau et à des étudiants qui n'ont pas les moyens de poursuivre ce genre d'études en métropole. »

Sciences Po estime pouvoir proposer la formation continue « dès juillet 2014 » et la formation initiale quant à elle, devrait être ouverte « à la rentrée 2015 », selon Sonia Backès.

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes* – 16/11/2013 – article de Marion Pignot



• Calendrier des admissions post-bac 2014

- **Lundi 2 décembre 2013** : ouverture pour les candidats du site d'information version 2013
- **Du lundi 20 janvier au jeudi 20 mars 2014** : Formulation des vœux par les candidats
- **Mercredi 2 avril 2014** : Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation,...), de validation et d'impression des fiches de vœu
- **Mercredi 2 avril 2014 (au plus tard)** : Envoi des dossiers-papier, par les candidats

Pour en savoir plus, consulter le [site de l'ONISEP](#)

Source : www.onisep.fr, octobre 2013



• UNC : Campagne d'inscriptions 2014

La **campagne de pré-inscriptions** pour l'année 2014 à l'UNC se déroulera du 29 novembre 2013 au 30 janvier 2014.

La prise de rendez-vous et le retrait des dossiers se font :

- En ligne sur le site de l'UNC : www.univ-nc.nc
- A l'accueil de l'UNC, du 29 novembre au 13 décembre 2013 puis reprise à compter du 7 janvier 2014.

- **Fermeture annuelle de l'UNC** : du 20/12/2013 au 06/01/2014
- **Inscriptions administratives** : du 20 janvier au 31 janvier 2014
- **Rentrée universitaire** : à partir du 2 février 2014
- **Renseignements** au 290 290 – accueil-scolarité@univ-nc.nc

Source : *Les Nouvelles Calédoniennes* du 25/11/2013



• Création de l'ANASUP

29 CFA de l'enseignement supérieur se sont constitués en réseau en créant l'ANASUP (Association nationale pour l'apprentissage dans l'enseignement supérieur).

Objectifs :

- œuvrer au développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur,
- contribuer à la professionnalisation des formations dans les universités et grandes écoles,
- promouvoir l'apprentissage comme vecteur de réussite pour tous.

L'association a ainsi pour ambition de contribuer à l'objectif fixé par les pouvoirs publics dans le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, de passer de 435 000 apprentis à 500 000 apprentis en 2017 et de développer l'alternance en doublant le nombre d'étudiants en alternance d'ici 2017 (actuellement près de 5% des universités).

L'ANASUP entend par ailleurs, être force de propositions auprès des parties prenantes - les Régions en particulier - et de favoriser le rapprochement entre formations et besoins économiques exprimés par les entreprises des territoires.

Source : ONISEP Picardie - octobre 2013



• Guide méthodologique pour la création d'un dispositif contre le décrochage

Ce guide a été élaboré avec le concours des académies d'Amiens, Lille, Lyon et Versailles et s'appuie sur la rencontre de nombreux acteurs au niveau national : porteurs de dispositifs à destination des décrocheurs, partenaires et financeurs potentiels, experts, etc.

Pourquoi ce guide ?

- Pour faciliter la réflexion et faire gagner du temps aux acteurs de terrain, en mettant à leur disposition un cadre méthodologique propice à l'élaboration de nouveaux dispositifs destinés aux jeunes décrocheurs.

A qui s'adresse ce guide ?

- Aux responsables de plate-forme de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs
- Aux acteurs de terrains souhaitant mettre en place des dispositifs destinés aux jeunes décrocheurs.

Que contient ce guide ?

- Des messages clés et des conseils pour la définition et la conception de nouveaux dispositifs.
- Des pistes de réflexion et des propositions de méthodes de travail.
- Des exemples concrets

Quels sont les principes du guide ?

- Il s'agit d'un cadre méthodologique qui doit permettre à chacun de se poser les bonnes questions pour concevoir un dispositif adapté aux particularités de son territoire.

Pour en savoir + : consulter [le guide](#)

Source : Onisep Auvergne – n°47 – novembre 2013

Emploi et métiers



• Police nationale : un nouveau site de recrutement

La Police nationale a créé un nouveau portail dédié aux métiers et aux recrutements www.lapolicenationale recrute.fr. Ce nouvel espace numérique permet de se renseigner sur les différents métiers et les concours, et dialoguer avec des professionnels.

Il regroupe tous les sites internet de la Police Nationale au sein d'un même espace. Le site met à disposition de nombreux documents, vidéos et témoignages de professionnels, des fiches métiers ... Les jeunes peuvent ainsi découvrir la diversité des métiers, mais aussi tout savoir sur les modes de sélection et les concours.

Consulter le site www.lapolicenationale recrute.fr

Source : site www.onisep.fr, octobre 2013



• Accéder au métier d'hôtesse de l'air et de steward

Pour travailler dans une compagnie aérienne française, il faut passer obligatoirement le CCA (Cabin Crew Attestation), anciennement appelé CFS (Certificat de formation à la sécurité).

Il s'agit d'un diplôme exigé par l'État français pour être Personnel Navigant Commercial (PNC), c'est à dire hôtesse de l'air ou steward, sur des avions exploités par des compagnies françaises.

Avec la mise en place de nouveaux règlements européens, les personnes titulaires du CCA, pourront également postuler pour des postes de PNC au sein de compagnies étrangères dont les pays appliquent la même réglementation.

Le niveau exigé pour se présenter au CCA est en général celui de la classe de terminale, sans exigence de diplôme. Aucune limite d'âge n'est fixée, mais il faut savoir qu'on ne peut exercer le métier de PNC avant l'âge de 18 ans.

Avant de préparer le CCA, les futurs candidats doivent obtenir une attestation d'aptitude médicale, payante (environ 90 000 XPF), délivrée par le Centre d'Examen Médical du Personnel Navigant (CEMPN – 23 quai Jules Ferry – RDV tous les jeudis matin au 83 08 83).

Actuellement, seule la partie théorique peut être suivie en Nouvelle-Calédonie. Les candidats sont donc obligés de se déplacer en métropole pour suivre ensuite la formation pratique. Il est possible pour les candidats qui remplissent certains critères, de bénéficier du « passeport mobilité » (contacter le GIP Formation cadres Avenir au 26 56 30). A ces coûts de transport, il faut ajouter avant toutes choses, le coût de la formation théorique et pratique, ainsi que les frais d'inscription à l'examen.

Contact pour présenter l'examen théorique à Nouméa :

Centre Interlines des Guyards – 23 rue Bocquet Magenta

Tél : 25 33 90 ou 77 78 70 – Email : f.air.noumea@gmail.com

INFO+ : Le **bureau des licences** de la Direction de l'Aviation Civile à Nouméa, situé au 179 rue Roger Gervolino, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire concernant le CCA : planning des épreuves, formalités d'inscription, écoles de formation...

Tél : 26 52 83 ou 26 52 82

Sessions du CCA en 2014

| Sessions 2014 | Dates d'inscription | Dates des épreuves écrites en NC |
|-------------------|--|----------------------------------|
| 1ère session 2014 | Du lundi 6 janvier au mardi 14 janvier | Vendredi 28 février 2014 |
| 2ème session 2014 | Du lundi 31 mars au mardi 8 avril | Vendredi 23 mai 2014 |
| 3ème session 2014 | Du lundi 23 juin au mardi 1er juillet | Vendredi 19 septembre 2014 |
| 4ème session 2014 | Du lundi 6 octobre au mardi 14 octobre | Vendredi 28 novembre 2014 |

Source : CIDJ et www.aviation-civile.nc



• Comment passer le Brevet d'Initiation Aéronautique en Nouvelle-Calédonie ?

Le Brevet d'initiation aéronautique est un diplôme français qui sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique.

En Nouvelle-Calédonie, la formation est dispensée à Nouméa, dans les lycées La Pérouse, Jules Garnier et du Grand Nouméa, et au lycée de Pouembout.

Les collégiens intéressés (13 ans minimum à la date de l'examen) devront demander une dérogation auprès du proviseur du lycée choisi, pour intégrer la formation. Celle-ci peut éventuellement, à l'initiative de

professeurs, être organisée dans certains collèges.

Les cours ont lieu en règle générale le mercredi après-midi et s'étalent sur une année civile. Ainsi, les élèves ayant suivi la formation durant l'année n, passeront l'examen l'année n+1.

L'examen, organisé par le vice-rectorat (inscriptions en février auprès de la DEXCO au 26 61 70), se déroule chaque année vers la mi-mai.

Il prend la forme d'un QCM de 100 questions qui portent sur 5 thèmes :

- connaissance des aéronefs ;
- aérodynamique et mécanique du vol ;
- météorologie ;
- réglementation, navigation et sécurité du vol ;
- histoire de l'aéronautique et de l'espace.

L'obtention du BIA apporte une bonne partie des connaissances requises pour le brevet de pilote privé (PPL).

De plus, le territoire attribue, sur commission, à 4 jeunes titulaires du BIA, une bourse de pilotage d'une valeur d'environ 625 000 XPF, pour les aider à financer leur brevet de pilote privé.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

L'aéroclub calédonien – M. Jean-François NIQUET – tél : 84 55 28 – Email : niquetjf@corail.nc

INFO+ : consulter [le texte réglementaire](#)

Source : M. NIQUET - www.education.gouv.fr



• Fermeture annuelle du CIO (www.ac-noumea.nc/cio/)

Le CIO sera fermé du **23 décembre 2013 au 26 janvier 2014**.

- Horaires d'ouverture du 27 janvier 2014 au 14 février 2014 :
* tous les jours de 8h à 15h.
- Horaires d'ouverture à compter du lundi 17 février 2014 :
* du lundi au jeudi de 8h à 16h, vendredi de 12h30 à 16h.

*** Toute l'équipe du CIO vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année ***